

Séance publique du 21 juin 2005

Délibération n° 2005-2748

commission principale : développement économique

objet : **Convention de partenariat avec l'Espace Textile - Participation financière**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 31 mai 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine mène une politique de développement pour les secteurs de la mode et affirme le positionnement de l'agglomération lyonnaise en tant que ville de l'intelligence de la mode et de la création. Cette politique s'inscrit dans la démarche de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise.

La politique de Lyon Vision Mode

L'objectif est de positionner Lyon comme la place où s'élaborent des technologies, des concepts, des tendances nouvelles propres à capter les marchés de demain. Cette politique a donné naissance à une marque : Lyon Vision Mode. Elle symbolise l'action de développement économique menée par la Communauté urbaine, en partenariat avec les professionnels de la mode et de la création.

Un des axes de développement de cette politique est le soutien à la création. L'élargissement de l'Union européenne en mai 2004 et surtout l'ouverture totale des marchés depuis le 1er janvier 2005 se traduisent par des bouleversements très importants des marchés mondiaux du textile et de l'habillement. L'objectif de la politique Lyon Vision Mode est de soutenir les industriels lyonnais dans la conception et la réalisation de produits à forte valeur ajoutée créative, seule stratégie de différenciation possible dans un contexte économique où les produits en entrée de gamme font l'objet d'une concurrence exacerbée des pays à faible coût de main d'œuvre.

La villa Créatis, qui rassemble un certain nombre d'organismes professionnels des secteurs de la mode (syndicats professionnels et structures de développement économique), est pour la Communauté urbaine, l'un des piliers du dispositif de soutien à la création.

L'Espace Textile, installé à la villa Créatis, met en place des actions collectives et individuelles pour accompagner les entreprises textiles de Rhône-Alpes dans leur stratégie de développement, pour répondre aux nouveaux enjeux liés à la concurrence asiatique renforcée : réduire le temps de mise sur le marché, maîtriser la chaîne des fournisseurs, intégrer le marketing d'une offre créative, mettre en place des stratégies d'alliance. L'Espace Textile contribue également au rayonnement national et international de la profession par des actions de promotion de la filière rhône-alpine.

Pour répondre à son objectif de soutien à la création dans les secteurs de la mode, la Communauté urbaine souhaite soutenir des actions permettant de répondre aux besoins des entreprises en matière :

- d'analyse et de compréhension des évolutions des marchés, de co conception de solutions entre les entreprises de l'amont de la filière (textile) et de l'aval (habillement),
- de soutien au travail de création des stylistes et des équipes de recherche et développement, en établissant des passerelles transversales entre les univers de la personne et de la maison,
- de promotion nationale et internationale des savoir-faire de la filière textile rhônalpine.

La Communauté urbaine souhaite donc soutenir l'Espace Textile pour l'année 2005, dans la mise en œuvre de deux actions : l'observatoire des pratiques d'achat textile et le programme d'information sur les tendances stratégie mode. Ce soutien s'inscrit en cohérence avec le contrat d'objectif régional signé entre les professions textile-habillement, l'Etat et la région Rhône-Alpes.

L'Espace Textile

L'Espace Textile a été créé en 1998 par les professionnels du textile et de l'habillement de la région, à savoir : Unitex, Unihra, Setlr. C'est une association loi 1901 qui a pour objet principal de favoriser la création et de développer la promotion et la communication des professions du textile de Lyon et sa région.

L'Espace Textile s'attache à renforcer aux niveaux local, national et international, l'image positive de l'industrie textile dans toutes ses composantes et contribuer au rayonnement économique de Lyon et sa région.

L'association assure dans le cadre de sa vocation :

- l'animation, l'administration et la gestion d'un centre de ressources et conseils dans les domaines de :
 - . la création textile et les tendances mode,
 - . la promotion, le développement à l'international et les exportations,
 - . la promotion et la communication de l'image du textile aux niveaux international, national et rhônalpin,
- la mise en œuvre et le suivi :
 - . d'opérations collectives ou spécifiques pour son compte ou pour celui d'autres organismes de la profession,
 - . d'expositions, manifestations, séminaires et forums,
 - . et d'une manière générale, toute action ou entreprise complémentaire concourant au développement de ce secteur industriel.

Le bilan de la convention 2004 avec l'Espace Textile

Dans le cadre de son partenariat avec la Communauté urbaine en 2004, l'Espace Textile a mis en place un programme d'actions visant à promouvoir et développer la filière textile en Rhône-Alpes.

- le lancement de l'observatoire européen des pratiques d'achat textile Vision textile :
 - . mise en place de l'observatoire, outil d'analyse et d'aide à la décision pour les entreprises du textile,
 - . réalisation de la première étude européenne exhaustive sur les pratiques d'achat textile (marché du prêt-à-porter féminin) : 130 acheteurs interviewés en Europe, au Maghreb et en Europe de l'Est (91 % de la consommation européenne d'habillement),
 - . 125 participants à la restitution de l'étude et aux ateliers réunissant acheteurs et fournisseurs à la villa Créatis, dont 82 entreprises, provenant à 60 % de la région Rhône-Alpes et à 40 % du reste de la France,
 - . plus de 90 % de taux de satisfaction des participants,
 - . 18 journalistes présents à la conférence de presse dont cinq nationaux et deux internationaux.

L'observatoire 2004 a permis de faire émerger des facteurs-clé de succès du textile européen : créativité, réactivité, qualité, proximité géographique et culturelle, prix.

- la réalisation d'un programme d'animation de la villa Créatis
 - . exposition Vent d'Est avec la biennale de la danse qui a impliqué sept créateurs d'Europe de l'Est, sept stylistes d'entreprises du textile et a réuni 350 personnes à l'occasion du vernissage,
 - . conférence nouveaux consommateurs, nouveaux défis pour votre entreprise qui a réuni 80 participants, dont 45 % de dirigeants,
 - . conférence comment conforter et développer vos ventes aux USA qui a réuni 40 participants.
- la création d'une banque de données des savoir-faire de la filière

Le référencement de 250 acteurs de la filière textile en Rhône-Alpes a été effectué sur un site internet dédié, pour valoriser les savoir-faire spécifiques en Rhône-Alpes et favoriser le travail en réseau des entreprises.

Les objectifs de la convention 2005 avec l'Espace Textile

Le partenariat 2005 avec l'Espace Textile portera sur le développement de l'observatoire européen des pratiques d'achat textile et sur l'élargissement intersectoriel des réunions d'aide à la créativité des entreprises.

- la réactualisation et le développement de l'Observatoire européen des pratiques d'achat Vision textile

Les objectifs de l'observatoire 2005 sont les suivants :

. développer les outils d'aide à la décision stratégique :

- remettre à jour et approfondir les données de l'étude 2004 sur les pratiques d'achat textile,
- accompagner les entreprises dans l'identification de solutions pour favoriser la collaboration entre l'aval et l'amont de la filière,
- accompagner les entreprises textiles Rhône-alpines dans la mise en œuvre de solutions pour développer leur capacité de différenciation,

. créer un événement de dimension nationale et européenne, qui positionne Lyon comme la capitale des relations acheteur/vendeur du monde de la mode :

- conférence de restitution des résultats de l'étude et des ateliers,
- débat avec un podium de personnalités européennes de l'aval et de l'amont de la filière,
- mise en œuvre d'un plan de communication et d'actions en direction de la presse nationale et internationale.

Le déroulement de l'observatoire 2005 sera le suivant :

. étape 1 - analyse des perceptions des fournisseurs et des attentes des clients sur les six facteurs-clé de succès identifiés. Pour cela, l'Espace Textile organisera un atelier avec neuf industriels textile rhônalpins et conduira une étude qualitative auprès de 32 entreprises européennes de l'habillement,

. étape 2 - accompagnement à l'émergence de solutions : organisation d'un atelier avec neuf industriels textile rhônalpins,

. étape 3 - benchmark européen : étude qualitative auprès de 60 tisseurs européens,

. étape 4 - événement à la villa Créatis, en octobre 2005.

- l'élargissement transversal des réunions d'information sur les tendances

L'Espace Textile organise depuis plusieurs années des réunions de tendances sur deux marchés distincts : le textile pour l'habillement et le décor intérieur de la maison. 92 entreprises suivent régulièrement ce programme.

L'objectif des réunions d'information sur les tendances est d'améliorer et de faciliter le travail de création des stylistes.

La transversalité entre les secteurs de la mode est un facteur de créativité pour les entreprises. Par ailleurs, des entreprises d'autres secteurs de la mode sont intéressées par ce programme et plus particulièrement les entreprises de cosmétologie lyonnaise. Dans le cadre de Lyon Vision Mode, l'Espace Textile mettra en place en 2005 une action partenariale avec le centre européen de dermocosmétologie.

Les objectifs de cette action sont les suivants :

- établir des passerelles transversales entre l'habillement, le décor intérieur de la maison, la cosmétique afin d'alimenter et d'enrichir le processus de création des entreprises,
- rendre accessible ce service aux entreprises lyonnaises de cosmétologie en mutualisant les coûts.

Le budget prévisionnel 2005

- les dépenses prévisionnelles totales	748 452 €
. observatoire européen	291 392 €

. communication	13 259 €
. étude	101 660 €
. voyages/déplacements	5 266 €
. frais divers	6 122 €
. animation	117 332 €
. TVA	47 753 €
. aide à la création	457 060 €
. fournitures	25 295 €
. prestations de services	219 913 €
. communication	26 126 €
. voyages/déplacements	12 365 €
. frais divers	5 189 €
. animation	93 270 €
. TVA	74 902 €
- les recettes prévisionnelles	
. Région	188 520 €
. profession/entreprises	399 932 €
. Etat (DRIRE)	80 000 €
. communauté urbaine de Lyon	80 000 €

L'évaluation 2005

L'évaluation de l'Espace Textile, pour les actions 2005, portera sur :

- l'observatoire européen des pratiques d'achat textile

- . la participation de neuf industriels de Rhône-Alpes aux ateliers préparatoires,
- . l'augmentation de la participation des entreprises aux conférences,
- . l'augmentation de la participation des entreprises rhônalpines de l'habillement aux conférences,
- . la participation d'entreprises leader au niveau européen,
- . le taux de satisfaction des entreprises,
- . les retombées presse professionnelle nationale et européenne.

- les réunions d'information sur les tendances

- . le taux de satisfaction des entreprises concernant le module passerelles transversales,
- . la participation d'au moins sept entreprises lyonnaises de cosmétologie.

Les modalités :

Il est proposé que la Communauté urbaine intervienne au profit de l'Espace Textile à hauteur de 80 000 € pour l'exercice 2005 pour permettre la réalisation de ce programme d'actions ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le président à signer une convention de partenariat avec l'Espace Textile.

2° - Approuve le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 80 000 € pour l'exercice 2005.

3° - Ces dépenses seront imputées sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 2005 - compte 657 480 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,